

ou non de l'ASSÉ. Les associations étudiantes de la CLASSE prennent position sur les différents enjeux selon leurs mandats d'assemblées générales (AG) – ce qui signifie que les grandes orientations sont d'abord prises en AG et amenées en Congrès par la suite.

Le fonctionnement de la CLASSE met donc l'accent sur la démocratie directe : ce sont les étudiantes et étudiants qui, à travers leurs assemblées générales, se positionnent sur les questions importantes. Par la suite, ces décisions sont débattues en Congrès avec toutes les associations membres.

La CLASSE s'est aussi dotée d'un ensemble de comités et conseils. Les étudiants et étudiantes membres d'associations faisant partie de la CLASSE peuvent donc présenter leur candidature pour siéger aux différents comités et conseils : le Conseil exécutif, le Comité femmes, le Comité journal, le Comité maintien et élargissement de la grève, le Comité à l'information, le Comité formation, le Comité aux luttes sociales, le Comité médias, le Comité légal.

## DIFFÉRENCES ENTRE L'ASSÉ ET LA CLASSE ?

La CLASSE est une structure temporaire créée dans un contexte précis tandis que l'ASSÉ est une structure permanente qui a pour le but de maintenir un rapport de force constant face à l'État. Toutefois, au courant de la présente campagne, il n'y aura pas de différence entre les associations membres de la CLASSE et celles de l'ASSÉ. Durant les Congrès, il y aura certes toujours un point ASSÉ, mais celui-ci a pour but de traiter certains sujets essentiels à la gestion quotidienne de l'ASSÉ et non pas de questions politiques.

SEULE FACE À LA HAUSSE?  
SEUL FACE AU GOUVERNEMENT ?

ENSEMBLE,  
BLOQUONS  
LA HAUSSE.

POUR BLOQUER LA HAUSSE,  
JOIGNEZ LA CLASSE !

Face à la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement libéral, il devient de plus en plus évident que les étudiants et étudiantes ne pourront compter que sur leurs propres moyens. Si les associations étudiantes ont un rôle majeur à jouer dans cette lutte, il est évident qu'elles ne pourront pas remporter cette bataille en agissant de manière séparée.

En effet, sans un mouvement national bien organisé, il est facile pour le gouvernement d'ignorer les actions et la mobilisation des associations étudiantes prises séparément. Par contre, prises toutes ensemble, les quelques 200 associations étudiantes du Québec ont un immense pouvoir face à l'État. En un mot: l'union fait la force!

### Dans ce document:

- Qu'est-ce que la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) ?
- Pourquoi rejoindre la CLASSE ?
- Comment rejoindre la CLASSE ?
- Comment fonctionne la CLASSE ?
- Quelles sont les différences entre la CLASSE et l'ASSÉ ?
- Coordonnées de la CLASSE

PLUS D'INFORMATIONS ? DE L'AIDE POUR JOINDRE LA CLASSE ?

CONTACTEZ L'EXÉCUTIF DE LA CLASSE :  
EXECUTIF (A) ASSE-SOLIDARITE.QC.CA

514-390-0110

WWW.BLOQUONSLAHAUSSE.COM

## QU'EST-CE QUE LA COALITION LARGE DE L'ASSÉ ?

La CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ) est une coalition temporaire créée autour de l'ASSÉ afin de lutter contre la hausse des frais de scolarité et de coordonner la grève générale illimitée qui aura lieu durant l'hiver 2012. Le but de cette coalition est donc d'ouvrir les structures de l'ASSÉ à des associations étudiantes non-membres afin de construire un mouvement large et combatif afin de bloquer la hausse.

## POURQUOI REJOINDRE LA CLASSE ?

1- Pour avoir une voix au niveau national, notamment lors des rencontres avec le gouvernement. Lors d'un mouvement aussi large que celui qui s'annonce cet hiver, les associations étudiantes indépendantes sont souvent ignorées par le gouvernement : celui-ci s'entretient exclusivement avec les regroupements étudiants nationaux. Rejoindre la CLASSE, c'est donc se donner la chance d'avoir une influence à l'échelle du Québec.

2- Pour prendre part aux décisions lors de la grève et faire grandir le mouvement. En se joignant à la CLASSE, une association étudiante peut donc à la fois participer au mouvement au niveau

national et aider à sa coordination.

3- Parce qu'il est nécessaire de défendre une éducation gratuite, accessible, publique, non-discriminatoire et de qualité, libre de l'ingérence du privé. Se joindre à la CLASSE c'est reconnaître l'importance de l'éducation comme choix de société et aller au-delà des discours de comptables. C'est reconnaître que la lutte contre la hausse des frais s'inscrit dans un contexte plus large : celui d'une attaque généralisée contre l'éducation et les services publics. Et c'est décider de contre-attaquer.

4- Pour rejoindre une organisation démocratique, combative, féministe et indépendante. Rejoindre la CLASSE, c'est se joindre à un mouvement où les décisions sont prises par la population étudiante sur les campus. C'est s'unir avec des associations étudiantes qui considèrent que de bloquer la hausse est nécessaire et qui sont prêtes à lutter pour cela. C'est aussi adhérer à une organisation qui reconnaît l'existence d'inégalités au sein de la population étudiante et qui cherche à les combattre, tant en son propre sein que dans la société. C'est finalement choisir d'être indépendant à la fois des partis politiques et de l'État.

## COMMENT REJOINDRE LA CLASSE ?

Le processus est relativement simple. Pour pouvoir rejoindre la CLASSE, il faut :

- Avoir adopté une revendication allant dans le sens de «Contre toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire»;
- Que l'assemblée générale soit l'instance de décision suprême de l'association étudiante;
- Avoir voté de rejoindre la CLASSE en assemblée générale ou en référendum;
- S'engager à verser une contribution financière à la CLASSE (il est suggéré de donner 1\$ par membre);
- Avoir un mandat d'assemblée générale pour tenir une consultation sur la grève générale illimitée ou avoir déjà voté en faveur d'une grève générale illimitée.

## COMMENT FONCTIONNE LA CLASSE ?

Le fonctionnement de la CLASSE est basé sur des Congrès – regroupement des délégations de toutes les associations étudiantes membres - où sont décidées les grandes orientations du mouvement. Au sein du Congrès de la CLASSE, toutes les associations étudiantes détiennent un droit de vote équivalent, qu'elles soient membres